



# LA LETTRE D'ETREPIGNEY



*Journal d'information communal, à parution irrégulière  
mais néanmoins soutenue !*

**Numéro 8 - Mars 2015**

## **Edito**

**T**raditionnellement la date anniversaire d'une élection amène la question du bilan. Un an, c'est court pour faire un bilan mais il est tout de même possible de tirer quelques leçons.

*Il est tout d'abord important de souligner que l'équipe municipale actuelle fonctionne en tout intelligence, dans le but de gérer efficacement la commune. J'engage les habitants à vérifier sur les comptes-rendus du Conseil Municipal l'assiduité et le consensus adoptés lors des délibérations.*

*Ensuite, je me félicite de la mobilisation dont font preuve les habitants d'Etrepigny lors des réunions publiques. Ceci est un signe fort que le débat et le contact doivent perdurer afin d'avancer ensemble dans l'amélioration de notre quotidien. Que ce soit le site internet de la commune, la lettre d'Etrepigny ou les réunions publiques, tout ceci concourt à engager le débat démocratique et à favoriser l'adhésion par le plus grand nombre au projet communal.*

*L'excédent budgétaire de l'exercice 2014, cumulé à celui des exercices précédents, nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité. Le projet communal est dorénavant affiné et nous allons pouvoir envisager une première phase de travaux sur la commune. Le budget prévisionnel sera discuté et voté prochainement et devra prendre en compte les axes développés lors de la dernière réunion publique.*

*« Etrepigny, fidèle à son passé et tourné vers l'avenir » telle pourrait être sa devise !*

*Didier Perez*

### **Dans ce numéro :**

Edito du Maire  
p.2 à 4 Compte-rendu  
du conseil municipal du  
06/03  
p.4 Bilan eau potable  
p.5 Infos voirie et  
environnement  
p.6 Compte-rendu de la  
commission Patrimoine  
- Embellissement -  
Environnement du 3  
mars  
p.7 et 8 Compte-rendu  
de la réunion publique  
du 7 mars  
p.8 Quelques dates

### **Savoir vivre ensemble**

Les panneaux d'affichage sont une source de renseignements utiles pour les habitants ; ils évitent des déplacements en mairie. Pourtant les comptes-rendus du Conseil Municipal sont parfois rapidement enlevés de certains panneaux d'affichage, particulièrement ceux de Cinq Cens et du Baccu... Les feuilles de papiers arrachées sont ensuite laissées par terre et se retrouvent très vite voletant alentour. Trois solutions existent. La première serait que certains réfrènt leur envie d'arracher ces documents, ce qui serait une preuve de savoir-vivre. La deuxième, d'acheter des panneaux fermés par une vitre et en attendant cet achat, la troisième solution serait de ne plus rien afficher à ces endroits. Bien entendu, la première solution est de loin la meilleure ! À suivre...

## Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 6 mars 2015

Etaient présents : Mmes Sabrina CHAPUIS et Chantal PIZARD, MM. Frédéric BREGAND Laurent CHENU, Joël CHEVASSUS, Nicolas GEY, Jérôme GOUSSET, Didier PEREZ, Jean-Paul ROY, Frédéric SIGNORI.

Absents : Françoise MARTIN (procuration à Joël CHEVASSUS)

Secrétaire de séance : Frédéric BREGAND.

1/ Approbation du compte-rendu du précédent Conseil.

2/ Compte administratif 2014 : Le compte administratif est présenté par le Maire qui ensuite quitte la salle comme le prévoit les textes. Laurent Chenu demande au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif. Vote à l'unanimité.

### **BUDGET ANNEXE EAU-ASSAINISSEMENT :**

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total sections
<b>Recettes</b>			
Prévisions budgétaires	590 180,55	216 095,44	806 275,99
Recettes nettes	<b>330 304,76</b>	<b>68 940,66</b>	399 245,42
<b>Dépenses</b>			
Budget	159 211,18	85 765,26	244 976,44
Dépenses nettes	<b>123 574,12</b>	<b>68 602,66</b>	192 176,78
<b>Résultat exercice</b>			
Excédent	<b>206 730,64</b>	<b>338,00</b>	<b>207 068,64</b>

Résultat de clôture représentant l'état des finances de la commune sur le compte du Trésor public au titre du budget eau-assainissement :

	Eau-assainissement clôture 2012		exercice 2013		clôture 2013		exercice 2014		clôture 2014	
Investissement	31 066,53	155 265,25	186 331,78	206 730,64	393 062,42					
Fonctionnement	138 674,77	11 918,15	150 592,92	338,00	150 930,92					
<b>Total</b>	<b>169 741,30</b>	167 183,40	<b>336 924,70</b>	207 068,64	<b>543 993,34</b>					

### **BUDGET PRINCIPAL :**

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total sections
<b>Recettes</b>			
Prévisions budgétaires	98 736,02	510 888,97	609 624,99
Recettes nettes	<b>17 887,90</b>	<b>319 557,82</b>	337 445,72

.../...

.../...

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total sections
<b>Dépenses</b>			
Budget	98 736,02	312 233,19	410 969,21
Dépenses nettes	<b>36 098,99</b>	<b>203 770,58</b>	239 869,57
<b>Résultat exercice</b>			
Excédent		<b>115 787,24</b>	<b>97 576,15</b>
Déficit	<b>18 211,09</b>		

**Résultat de clôture** représentant l'état des finances de la commune sur le compte du Trésor public au titre du budget principal :

	clôture 2012	exercice 2013	clôture 2013	exercice 2014	<b>clôture 2014</b>
Investissement	8 778,20	- 22 314,22	- 13 536,02	- 18 211,09	- 31 747,11
Fonctionnement	195 735,74	77 423,65	273 159,39	115 787,24	375 410,61
Total	<b>204 513,94</b>	55 109,43	<b>259 623,37</b>	97 576,15	<b>343 663,50</b>

3/ Autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2015 : Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les mandats au titre des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Prévisionnel 2015. Vote à l'unanimité.

4/ Délibération sur la proposition de l'ONF pour la saison 2015 : pour les chablis et coupes de bois réglées, l'ONF propose pour l'exercice 2015 les parcelles 1a (3,77 Ha), 7a (1,65), 14j (1,76), 34(6,13) et 39(6,18). Il est proposé par la commission « Gestion durable de la forêt » d'ajourner les parcelles 14j et 39 compte tenu du reliquat important (738 stères) de l'exercice précédent. Le CM vote à l'unanimité cet ajournement. L'exercice 2015 comprendra donc les parcelles 1a, 7a et 34.

5/ Compte-rendu de la commission patrimoine-embellissement-environnement : le CR est donné par Sabrina Chapuis.

6/ Projet de rénovation de la fontaine, impasse de la Fontaine : l'adjoint de l'Architecte de Bâtiments de France est venu sur le site pour apprécier l'état de l'ouvrage et la possibilité de le rénover. Au vu de sa valeur au titre du patrimoine rural non protégé, il a proposé dans son compte-rendu plusieurs sources de subventions possibles pour la rénovation. Le montant total pour ce chantier s'élève à 14 957 €, devis réalisé par l'entreprise d'insertion API 25. Les organismes financeurs potentiels sont : l'état (DETR pour un maximum de 40%), le Conseil Général (20%), la région (20%), la Fondation du patrimoine au titre de l'insertion (10%). Une souscription publique par la Fondation du Patrimoine est également envisageable. La part d'autofinancement par la commune doit être de 20% pour pouvoir demander les subventions. Une délibération est prise par le CM (vote à l'unanimité) pour pouvoir monter un dossier de subventions avec le plan de financement précité. La décision de rénover cet ouvrage sera prise en fonction des subventions obtenues.

### 7/ Questions diverses :

- Adhésion AMRF : l'adhésion à l'Association des Maires Ruraux de France sera renouvelée pour un montant de 75€. Cela permet ainsi la commune de garder Campagnol comme site hébergeur pour [www.etrepigney.fr](http://www.etrepigney.fr).
- Contentieux Larderet-Commune : suite au courrier reçu en mairie par la GMF, assureur de Mme Larderet, le Maire a demandé des explications à la MMA, assurance de la Commune. Un courrier de la MMA faisant part de la fin du contentieux nous est adressé ainsi qu'à la GMF.
- Lotissement de La Louvière : un acte est préparé par le notaire choisi par les colotisseurs pour procéder au don pour l'euro symbolique de la voirie privée de ce lotissement à la Commune en échange de l'éclairage public. Tous les frais seront à la charge des colotisseurs. Une délibération sera prise dans ce sens au prochain Conseil Municipal une fois l'acte notarié rédigé.
- Salle des Associations : cette salle sera repeinte entièrement par l'employé communal pendant les vacances de Pâques.

**Le détail du compte administratif 2014 approuvé par le Conseil Municipal est consultable en mairie sur simple demande.**

\*\*\*\*\*

### Bilan eau potable

Le décret du 27/01/2012 fixe à 66,7% le rendement au dessous duquel la Commune peut être pénalisée. Ce rendement est calculé en tenant compte du volume distribué, du volume consommé et des pertes. En 2013, le rendement était à Etrepigney seulement de 46,7%, c'est-à-dire que plus de la moitié de l'eau pompée et traitée était perdue !

La consommation en eau était de 39 835 m<sup>3</sup> pour l'année 2012, soit 109 m<sup>3</sup> par jour. En 2013, elle était de 35 947 m<sup>3</sup> soit 98 m<sup>3</sup> par jour.

Les 6 premiers mois de 2014, cette consommation était remontée à 109 m<sup>3</sup>/j, soit 20 033 m<sup>3</sup>. Depuis, 2 fuites sur le réseau ont été réparées fin juin 2014 pour un montant de 1500 €.

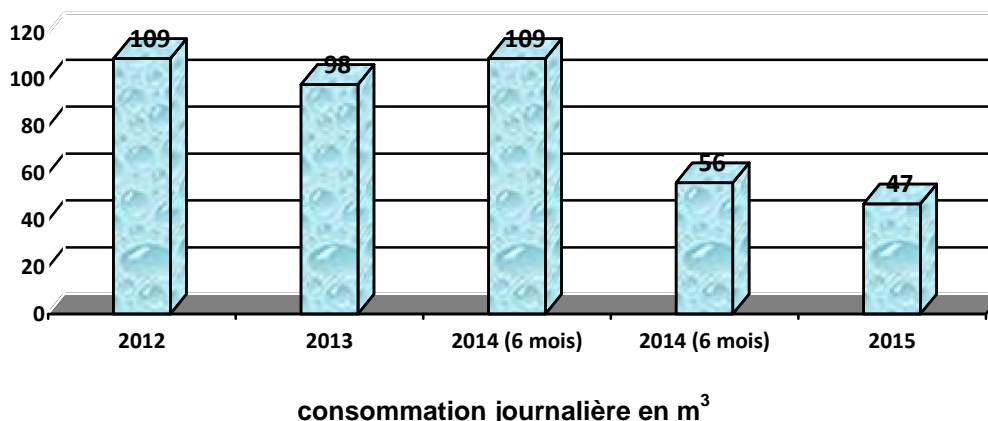
Sur les 6 derniers mois de l'année 2014, la consommation a chuté à 10 184 m<sup>3</sup> représentant 56 m<sup>3</sup>/j !

Ces réparations ont donc permis d'améliorer le rendement mais pas suffisamment au regard de la loi.

La troisième fuite a été réparée en février 2015, faisant baisser la consommation à 47 m<sup>3</sup>/j. Si aucune nouvelle fuite ne survient, le rendement sera donc bien au dessus du minimum requis.

**avant réparations**

**après réparations**



## Voirie

Le rendez-vous du 27 février 2015, avec le Directeur de l'ONF de Lons Le Saunier pour discuter de notre proposition d'empierrier le bout des sommières de Notre Dame et du Poil de Chien, n'a malheureusement pas fait avancer ce dossier.

Depuis des mois nous attendions cette entrevue et la négociation est maintenant au point mort. En Effet, l'ONF ne voit pas l'intérêt de réaliser ce chantier malgré notre proposition de payer le prix de l'empierrement et même de participer à l'entretien de la sommière domaniale. L'ONF invoque les mêmes raisons que nous, à savoir les dégradations de chaussée occasionnées par le passage des grumiers sur leur propre domaine ! La seule solution qu'il nous reste pour éviter le passage des grumiers par le centre du village est d'empierrier « la division » qui sépare la forêt communale de la forêt domaniale. Les grumiers sortiraient ainsi de la forêt communale par la route Brenot. Des devis vont être demandés pour évaluer le prix de ce chantier.

\*\*\*\*\*



=



Les panneaux d'agglomération d'entrée du village rue du Moulin et rue de Rans ont enfin été déplacés aux endroits décidés par la DDT.

Nous attendons maintenant le financement du Conseil Général pour la réalisation des plateaux permettant de ralentir les véhicules à ces 2 entrées du village.

## Environnement

Notre système d'assainissement unitaire sur certains secteurs de la commune fait que des lingettes et serviettes hygiéniques jetées dans les toilettes peuvent se retrouver dans la nature en cas de pluies.

Dans le village, ces produits passent par-dessus le déversoir d'orage situé rue du Moulin pour ensuite se retrouver dans le fossé périmètre.

A Cinq Cens, ces déchets se retrouvent dans la Doulonne après avoir passé par-dessus le déversoir d'orage ou restent bloquées dans le dégrilleur, au risque de le boucher.

Veillez à ne jeter dans les toilettes que des produits biodégradables pour éviter de polluer la nature.

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION PATRIMOINE- EMBELISSEMENT-ENVIRONNEMENT DU 3 MARS 2015

- Aménagement de la zone « STEP » (ancienne station d'épuration) : après les travaux de maçonnerie, il est proposé de peindre la cuve en ciment qui va devenir un réservoir incendie. Les abords de la zone seront matérialisés par des petites barrières en bois, constituées de poteaux et d'une lince transversale. Ces barrières serviront à délimiter, sur le côté l'emplacement pompier, devant le réservoir un coin pique-nique aménagé ainsi que sur l'autre côté l'accès aux bacs à verre et à papier. Des palissades pourront être implantées devant les bacs à verre. Il est proposé d'installer deux tables avec bancs, l'une devant le réservoir et l'autre derrière l'alambic ainsi que deux poubelles à proximité de ces tables. Des arbres fruitiers pourraient être plantés en arrière plan. Un bac à fleurs pourrait être installé entre les bacs à verre et l'alambic pour empêcher l'accès en voiture au niveau de la table qui sera installée derrière l'alambic. Il est enfin proposé d'installer un petit local derrière l'alambic destiné à recevoir un presseur et un stérilisateur pour les jus de fruits, en profitant du reliquat du remboursement de l'alambic volé.

- Aménagement des entrées de village : il est proposé pour cette année de planter un rosier de type buisson au niveau du nouveau panneau d'agglomération situé route de Rans, de mettre un bac à fleurs au niveau de la rue du Moulin ainsi qu'un hortensia rue de Chaux.

- Travaux sur les fontaines : les travaux prévus cet hiver ont pris un peu de retard mais vont être réalisés sous peu. Toutes les fontaines devront être passées au nettoyeur haute pression par l'employé communal. Les ferronneries seront poncées, traitées antirouille et repeintes, en gris anthracite pour les fontaines rue du Baccu et du musée et de la Chirelle, en vert pour celle de la rue de l'Eglise. La fontaine de la rue de l'Eglise présente une fissure sur toute sa hauteur ; elle sera vidée et si possible ceinturée avant d'être repeinte.

Au niveau du calvaire, celui-ci devrait être nettoyé et le banc réinstallé. Enfin il est proposé de demander un devis à API 25 pour le changement de la pierre d'angle de la fontaine rue de la Chirelle.

- Fontaine de l'impasse de la fontaine : cf. compte-rendu du Conseil Municipal.

- Question diverse : les barrières à installer en quinconce pour assurer la sécurité au niveau du passage piéton derrière le musée seront choisies sur catalogue.

### Elections départementales

Le premier tour des élections départementales a lieu dimanche 22 mars. Le bureau de vote ouvrira de 8h00 à 18h00. Nous élirons les conseillers départementaux qui constitueront le Conseil Départemental (en remplacement du Conseil Général). Leur rôle est déterminant notamment à travers leurs compétences en matière de santé, collège, handicap, routes, social...

Un 2<sup>ème</sup> tour aura lieu le 29 mars si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue au 1er tour.

## COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU 7 MARS 2015

Cette réunion a été un succès eu égard à la présence de nombreux habitants.

La première partie de la réunion a été consacrée à la présentation des finances de la Commune par le Maire. L'essentiel de cette présentation est détaillé dans cette lettre (pages 2 et 3).

Au cours de la deuxième partie, les axes de réflexions abordés lors de la précédente réunion ont été développés. Ces derniers étaient : favoriser l'implantation raisonnable de nouveaux logements, développer le tourisme par la création de sentiers pédestres mettant en valeur le patrimoine communal, création d'un espace de restauration scolaire, création d'une aire de jeux pour les enfants, réfection de la voirie communale, création d'un réseau d'eau pluviale sur les secteurs unitaires, projet pour « la Doulonne ».

- **Favoriser l'implantation de nouveaux logements** : ce point n'a pas été abordé en détail car la compétence urbanisme a été transférée à la Communauté de communes Jura Nord. Il a été rappelé que les élus aborderont ce sujet au cours de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui doit être prochainement discuté à la CCJN. Pour l'instant, Etrepigny reste soumis au Règlement National d'Urbanisme, qui ne permet pas l'implantation de nouvelles maisons en dehors de la couronne déjà bâtie.

- **Développement du tourisme** : le sentier reliant le centre du village à Cinq Cens créé en juin dernier sera aménagé et prolongé jusqu'au sentier du Guêpier en passant par le chemin du « T ». Il est prévu d'installer des pancartes pour faire connaître aux promeneurs l'intérêt faunistique et floristique des zones traversées par ce sentier. Une boucle sera aménagée, permettant un retour sur le village en passant notamment par le chemin de la Vierge. Une réflexion pourra être engagée pour permettre des connexions intercommunales de ce sentier (avec les communes de Plumont à partir de la Vierge, avec la Bretenière à partir du « chemin du T » ou le sentier du Guêpier). Le but est de mettre en valeur notre patrimoine bâti et naturel.

- **Création d'un espace de restauration scolaire** : pour que nos enfants profitent au maximum de la pause méridienne, un projet de création d'un espace de restauration avait été évoqué au cours de la première réunion. Depuis, un questionnaire a été envoyé aux parents d'élèves. La majorité des parents sont favorables à cette initiative. La Commune mettrait gratuitement à disposition la salle des fêtes. Une demande a été faite par le Maire au Président de la CCJN mettant en avant l'intérêt d'avoir un temps de restauration mieux adapté au rythme de l'enfant (pause déjeuner sans stress en évitant un transport pour la cantine d'Orchamps) et l'intérêt financier pour la CCJN (deux transports scolaires en moins par jour d'école). Cette proposition est à l'étude et nous attendons la réponse de notre Président. En attendant, la condition obligatoire est que l'encadrement de cette pause méridienne soit assuré par des volontaires motivés de la Commune. Déjà 18 personnes présentes ce samedi matin se sont portées volontaires pour assurer ce service à nos enfants. Il est donc tout à fait envisageable d'assurer un planning si la CCJN nous autorise à ouvrir une « annexe » sur le site d'Etrepigny.



- **Création d'une aire de jeux pour les enfants** : cet aménagement est demandé depuis longtemps par les habitants d'Etrepigny. Il est possible de créer un espace couplant une zone de jeux et de sport sur un terrain communal contre l'école à coté de la salle des associations. Cet espace pourrait être utilisé ainsi par les enfants de l'école pour faire du sport pendant le temps scolaire et jouer pendant la pause méridienne. Les élus vont se pencher sur ce projet et en discuteront lors de l'élaboration du budget prévisionnel 2015.

- **Réfection des routes** : il était important, pour des raisons financières, de savoir si le détournement des grumiers par la forêt était réalisable (sachant qu'un passage de grumier équivaut à 1 million de passages de voitures !). Cette question est primordiale car depuis peu de temps la charge que ces camions ont le droit de transporter a été augmentée à 57 tonnes. La structure de nos routes communales n'a pas été faite pour résister à une telle charge surtout avec les virages qui doivent être négociés au centre du village. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé depuis plusieurs mois un rendez-vous avec la direction de l'ONF pour nous autoriser à empierrer la sommière de Notre-Dame. Malheureusement nous ne sommes pas autorisés à réaliser cet empièrrement (voir le compte-rendu de la réunion page 5 de cette Lettre). Nous allons donc envisager d'empierrer le « chemin de la division » long d'environ 800 m. Le coût de ce chantier sera évalué mais il est probablement moins onéreux que de refaire les structures de nos routes communales afin qu'elles supportent le poids des grumiers. Il est également envisagé de refaire le « chemin du T » pour permettre aux tracteurs de sortir sur Cinq Cens.

- **Eaux pluviales** : l'étude du cabinet VERDI sur le dé-raccordement des eaux pluviales sur les secteurs unitaires de la commune n'est pas encore terminée. Le but sera de diminuer la charge en eaux claires parasites sur le réseau d'assainissement.

- **La « Doulonne »** : pour l'instant ce bâtiment n'est pas vendu même si les visites sont fréquentes depuis quelques temps. Le projet de racheter la Doulonne par la Commune est proposé par plusieurs personnes présentes. Des projets similaires ont déjà été réalisés par d'autres communes avec la mise en gérance à un restaurateur. Il est aussi suggéré un espace de vente directe où des producteurs peuvent venir vendre directement leurs produits moyennant le versement d'une « patente » à la Commune propriétaire. Ces idées vont être rapidement regardées à moins que le bâtiment ne soit déjà vendu.

Au final, le débat a été constructif et riche. Merci à tous les habitants d'Etrepigny pour l'intérêt qu'ils portent à ce type de discussion. Une troisième réunion sera programmée pour approfondir ces axes du projet communal.

\*\*\*\*\*

#### **Prochaines dates :**

- Elections départementales (2<sup>ème</sup> tour) : 29/03/2015
- Vote du budget : Conseil municipal du 13/04/15

#### **Dates plus lointaines - à retenir :**

- Vide-grenier de l'association de défense de l'école : 10 mai
- Randonnée des Riottes : 24 mai